

«Certaines filières qualifiantes demandent plus d'investissements telles que l'artistique ou l'horeca»

La Ligue des familles

521 familles représentant environ 1 000 enfants ont été interrogées par la Ligue des familles.

Combien coûte une année scolaire en 2016 ?

Le qualifiant plus cher que le général

Le matériel scolaire coûte en moyenne 750 € dans le technique et le professionnel dénonce la Ligue des familles dans sa dernière enquête.

• Marie-Laure MATHOT

«**L**a veste de chef et son pantalon : entre 60 et 80 euros... fois deux pour avoir plusieurs tenues. Même prix pour la tenue de salle. Le set de couteaux professionnels : 100 voire 150 euros pour la gamme complète...» Étienne Dricot, coordinateur de stage dans l'enseignement provincial namurois, se souvient de l'investissement qu'il a fait au moment où Baptiste, son fils, a commencé ses études en cuisine et salle. Il passe aujourd'hui en 6^e. L'investissement est amorti mais à l'entrée, «on arrive facilement à plusieurs centaines d'euros».

Selon la dernière enquête de la Ligue des familles, près de la moitié des jeunes qui se lancent dans l'enseignement tech-

nique de qualification ou dans le professionnel doivent déboursier entre 100 et 599 euros dès la rentrée pour le matériel professionnel. Pour 29 % d'entre eux, ces frais s'élèvent à plus de 600 euros.

En ajoutant les dépenses scolaires «classiques» telles que les fournitures ou les tenues de sport, la Ligue a calculé que la note s'élevait à une moyenne de 750 euros par an contre 300 euros dans l'enseignement général... «un fossé trop souvent passé sous silence», indique l'association.

«Certaines filières demandent plus d'investissement telles que l'artistique ou l'Horeca, d'autres moins comme celles qui ont un lien avec le bâtiment», explique Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue des familles.

Ces différences sont telles qu'il est difficile de changer de filière une fois qu'un jeune s'est engagé dans un certain cursus.

La «triple peine»

Delphine Chabbert ne mâche pas ses mots pour dénoncer ces coûts. Elle parle de triple

peine. «Ce sont des enfants qui se retrouvent dans des filières souvent dévalorisées et parfois sans que ce soit un choix. Ce sont des enfants qui doivent payer plus alors que leurs parents ont des revenus parfois moindres que les autres. Enfin, ce sont parfois des jeunes qui voudraient s'orienter dans certaines filières mais ne peuvent pas car les coûts sont trop importants et ils ne se retrouvent finalement pas dans la filière de leur choix.»

Pour la Ligue des familles, le matériel directement lié aux apprentissages doit être fourni aux élèves. Elle demande à mettre en place un groupe de travail avec des directeurs d'école, des professeurs de l'enseignement technique et professionnel afin de formuler des propositions concrètes et pour objectiver les différences de coût entre les filières.

De son côté, Étienne Dricot estime que ces frais sont bien rentabilisés. «Quand ils sortent du qualifiant, ils sont sur le chemin de l'emploi dans des filières où il y a des demandes, contrairement, par exemple, aux universitaires.» ■

Coût moyen d'une année scolaire

MATERNELLE



280 €/an

PRIMAIRE

ABC

1 225 €/an

SECONDAIRE GÉNÉRAL



1 550 €/an

SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL



1 550 €/an + 450 € de matériel spécifique

2 000 €/an



Frais interdits pour 15 % des parents

Deux parents sur trois ne connaissent pas la réglementation sur les frais scolaires, indique l'enquête de la Ligue des familles. C'est mieux qu'auparavant où 95 % ne connaissaient pas la législation mais ça reste une majorité. Certains frais sont en effet interdits et 15 % des parents y sont toujours confrontés selon l'association.

Ainsi, l'école de votre enfant ne peut absolument pas vous demander de payer le journal de classe, des frais administratifs non précisés, des frais de diplômes ou bulletins, des frais liés au fonctionnement des établissements scolaires, des photocopies (pas au-delà de 75 € par élève par an pour le secondaire), des frais d'achat de manuels scolaires...

« À côté de ces frais interdits, il existe une zone grise dans laquelle on retrouve des frais

facultatifs que nous considérons comme litigieux, commente Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue des familles. Certaines écoles font par exemple payer les photocopies au-delà de la limite de 75 euros ou l'achat ou le rachat de manuels scolaires. » Ces frais facultatifs

concernent un parent sur deux.

En théorie, les écoles qui réclament des frais interdits risquent gros puisqu'elles peuvent perdre leur subventionnement, souligne la Ligue. L'association indique également que les parents qui constatent des abus peuvent les contacter. ■ **M.-I.M.**

► www.laligue.be/association

VITE DIT

Maternel L'enseignement maternel est quasi gratuit pour 22 % des parents. Pour un parent sur deux, la liste de rentrée coûte de 1 à 25 €. Le coût moyen d'une année est de 280 €.

Primaire La liste de rentrée revient entre 26 et 50 € pour 45 % des parents. Si le prix moyen d'une année est de 1225€, 7 enfants sur les 1 000

concernés par l'enquête connaissent la gratuité.

Gratuité C'est la priorité des priorités pour la Ligue des familles : un enseignement gratuit pour tous. Présente dans les groupes de travail sur le Pacte d'excellence, elle tente de mettre cette priorité à l'agenda politique. Pour atteindre cette gratuité, elle

mise notamment sur la stratégie « des petits pas », en s'attaquant d'abord au maternel (qui l'est déjà plus ou moins), puis au primaire et enfin au secondaire. La Ligue donne l'exemple de la Flandre où le matériel nécessaire aux apprentissages est gratuit.

Cartables Plus un enfant grandit, plus les sommes

dépensées pour un cartable sont importantes. Ainsi, un cartable en maternel coûte moins de 29 € pour 70 % des parents. Par contre, 3 parents sur 4 en secondaire dépensent entre 50 et 100 €. En primaire, un tiers des parents dit ne rien dépenser pour un cartable, réutilisant le cartable du frerot ou l'achetant à bas coût en seconde main.